



Bruxelles, le 7 février 2021

Concerne : limitation des activités

Chers parents,

Au travers des différentes sorties médiatiques qui ont entouré la modification des mesures visant l'accès des jeunes aux activités extra-scolaires, peut-être avez-vous entendu dire que les jeunes devraient maintenant se limiter à la pratique d'une seule activité extra-scolaire par semaine. Concrètement, cette règle n'apparaît pas dans l'arrêté ministériel qui fixe les nouvelles mesures et ce, en raison de l'impossibilité pour les autorités d'assurer le contrôle d'une telle règle. En revanche, l'arrêté conseille vivement de limiter le nombre d'activités différentes pratiquées par un jeune durant la semaine. Cette recommandation apparaît dans un contexte sanitaire difficile, qui nécessite encore la limitation des contacts entre des individus de différentes bulles.

Dans ce choix éventuel de privilégier une ou plusieurs activités au détriment d'autres, nous vous invitons donc à réfléchir en fonction de ce qui sera le mieux pour vous et votre enfant. En tenant compte à la fois du contexte sanitaire actuel, mais aussi de votre réalité familiale, des besoins de votre enfant ou de tout élément qui vous semble important à prendre en compte dans l'équation.

Sachez que quelle que soit votre décision, nous la comprenons et la respectons. Comme vous, notre principale préoccupation est avant tout le bien-être des enfants et adolescents. Ainsi, soyez assurés que si vous ou votre enfant choisissez de ne plus participer temporairement aux activités proposées par la section, cette décision ne représente pas un motif d'exclusion pour les prochaines activités de l'année (pour le camp d'été, notamment). A l'inverse, si vous choisissez de laisser votre enfant participer aux activités de la section, soyez certains que les animateurs feront tout leur possible pour assurer du lien avec votre enfant.

Ci-joint, vous vous remettons le calendrier des réunions afin que vous puissiez prendre vos dispositions au mieux.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour le soutien que vous nous apportez et nous nous réjouissons de vous retrouver à l'occasion de la prochaine réunion ou un peu plus tard dans l'année !

Le staff d'unité